

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 1 – Identification * * *

Identificateur de produit : Blocs-piles amovibles au lithium-ion

Black & Decker

(20 volts max./60 volts max.) – LBXR2560 (150 Wh), LBX2560 (150 Wh)

DEWALT

(20 volts max.) – DCB206 (120 Wh), DCB208 (160 Wh)

(40 volts max.) – DCB404 (160 Wh), DCB406 (240 Wh), DCB407 (300 Wh)

(20 volts max./60 volts max.) – DCB606 (120 Wh) – expédié avec l'outil ou seul,
sans capuchon de protection

DCB609 (180 Wh) – expédié avec l'outil ou seul,
sans capuchon de protection

DCB609G (180 Wh) – expédié avec l'outil ou seul,
sans capuchon de protection

DCB612 (240 Wh) – expédié avec l'outil ou seul,
sans capuchon de protection

Craftsman

(60 volts max) – CMCB6025 (150 Wh) – expédié avec l'outil CMCB6050

(300 Wh) – expédié avec l'outil

CMCB6075 (150 Wh) – expédié avec l'outil ou seul

(450 Wh) – expédié avec l'outil

- Remarques :**
1. La présence d'un suffixe suivant le numéro de catalogue (ex. « -XJ ») peut désigner le marché final.
 2. Les blocs-piles peuvent être intégrés à des ensembles concernant les produits auxquels ils sont destinés.

Nom du fabricant : Stanley Black & Decker

Adresse du fabricant : 1000, Stanley Drive
New Britain, CT, É.-U. 06053

Numéro de téléphone : 1 860 225-5111

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1 888 698-2571

Utilisation recommandée : Pour alimenter les produits de Stanley Black & Decker

Utilisation non recommandée : Voir le guide d'utilisation fourni avec le produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 2 – Identification des dangers * * *

Classification

Ces blocs-piles ne sont pas considérés comme dangereux selon la norme en matière de communication des renseignements sur les dangers de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Les blocs-piles dont il est question dans ce document sont considérés comme des « articles » et non comme des « matières » selon les définitions figurant dans la norme en matière de communication des renseignements sur les dangers de la *Occupational Safety and Health Administration*; ils sont donc exemptés des exigences de publication d'une fiche de données de sécurité en vertu du *Code of Federal Regulations* 29 CFR 1910.1200 (b)(6)(v). Les dangers indiqués ci-dessous couvrent l'ensemble des situations anormales au cours desquelles le bloc-pile peut exploser.

Toxicité aiguë – Orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë – Cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë – Par inhalation (vapeurs)	Catégorie 3
Toxicité aiguë – Par inhalation (poussières/brumes)	Catégorie 2
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1, sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des situations d'urgence

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	
Nocif en cas d'ingestion	
Nocif en cas de contact cutané	
Mortel en cas d'inhalation	
Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves	
Peut provoquer une réaction allergique cutanée	
Peut provoquer le cancer	
Peut être nocif pour la fertilité ou l'enfant à naître	
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires	
Provoque des lésions à certains organes en cas d'exposition prolongée ou répétée	
	
	
Ce produit est un article (bloc-pile) qui contient des substances chimiques. L'utilisation à laquelle le produit est destiné ne doit pas provoquer d'exposition aux substances chimiques. Les dangers susmentionnés sont susceptibles de survenir en cas d'explosion.	
Apparence Solide	État physique Solide
Odeur Aucune	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 3 – Composition/reseignements sur les ingrédients * * *

Ce bloc-pile est considéré comme un article selon la norme 29 CFR 1910.1200. Aucune exposition à des ingrédients dangereux n'est prévue dans le cadre d'une utilisation normale du produit.

Nom chimique	N° CAS	Poids – %	Secret commercial
Cuivre	7440-50-8	10-30	*
Fabrication d'acier, produits chimiques	65997-19-5	7-13	*
Hexafluorophosphate de lithium (LiPF6)	21324-40-3	1-3	*
Aluminium	7429-90-5	7-13	*
Oxyde composite à base de lithium et de manganèse (LiMn2O4)	12057-17-9	5-10	*
Oxyde composite à base de lithium et de cobalt (LiCoO2)	12190-79-3	5-10	*
Oxyde composite à base de lithium, de nickel, de manganèse et de cobalt (LiNiMnCoO2)	346417-97-8	5-10	*
Oxyde composite à base de lithium, de nickel, de cobalt et d'aluminium (LiNiCoAlO2)	193214-24-3	5-10	*
Nickel	7440-02-0	3-7	*
Mélange de carbonates organiques		10-14	*

* Le pourcentage exact (concentration) de la composition constitue un secret commercial.

La composition des carbonates organiques dans le solvant d'électrolyte varie.

* * * Section 4 – Premiers soins * * *

Premiers soins : Yeux

Rincer les yeux à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes en gardant les paupières ouvertes.
Consulter un médecin immédiatement.

Premiers soins : Peau

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir contaminés. Rincer à l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Premiers soins : Ingestion

Ne jamais faire ingérer de substance à une personne inconsciente. Rincer la bouche à grande eau.
Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin immédiatement.

Premiers soins : Inhalation

Transporter la personne à l'air frais, à l'écart de la source de contamination.

* * * Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie * * *

Risques d'incendie généraux

Voir la section 9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

Les éléments du bloc-pile peuvent exploser lorsqu'ils sont exposés à une chaleur excessive. La solution électrolytique est inflammable.

Santé : 0 Ince 0 Réactivité 0

Produits de combustion dangereux

Peut dégager des vapeurs toxiques si brûlé ou exposé au feu.

Moyens d'extinction

Utiliser l'agent extincteur approprié pour le type d'incendie. En cas d'éléments endommagés ou ayant explosé, utiliser un extincteur de classe D ou un autre agent approprié. Pour les feux d'origine électrique, utiliser un extincteur de classe C. Ne pas utiliser d'eau pour éteindre les incendies d'origine électrique ou causés par l'explosion d'éléments du bloc-pile.

Équipement de lutte contre l'incendie/Instructions

Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet.

Classement des dangers selon la NFPA :

Santé : 0 Incendie : 0 Réactivité : 0

Niveaux de danger : 0 = Minime, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Sérieux, 4 = Grave

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de confinement

Arrêter l'écoulement de matériel s'il est possible de le faire sans prendre de risques.

Procédures de nettoyage

Absorber le déversement à l'aide d'un matériau inerte. Ramasser la matière à la pelle et en disposer dans un contenant approprié. Nettoyer la zone du déversement à l'aide de détergent et d'eau; récupérer l'eau utilisée et en disposer de manière appropriée.

Procédures d'évacuation

Isoler la zone. Tenir à l'écart le personnel non essentiel.

Procédures spéciales

Éviter tout contact entre la peau et la matière déversée.

* * * Section 7 – Manutention et entreposage * * *

Procédures de manutention

Éviter d'endommager ou de faire exploser le bloc-piles.

Procédures d'entreposage

Entreposer dans un endroit sec, à la température ambiante. Éviter la chaleur extrême et le feu. Garder hors de la portée des enfants.

* * * Section 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle * * *

A : Limites d'exposition aux composants

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont pas établi de limites d'exposition pour les composants de ce produit.

Mesures d'ingénierie

Non nécessaire dans des conditions d'utilisation normales du produit.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle : Yeux/visage

Non nécessaire dans des conditions d'utilisation normales du produit. Porter des lunettes de sécurité lors de la manipulation d'un bloc-pile endommagé.

Équipement de protection individuelle : Peau

Non nécessaire dans des conditions d'utilisation normales du produit. Porter des gants en néoprène ou en caoutchouc naturel lors de la manipulation d'un bloc-pile endommagé.

Équipement de protection individuelle : Respiratoire

Non nécessaire dans des conditions d'utilisation normales du produit.

Équipement de protection individuelle : Général

Douches oculaires et douches d'urgence requises.

* * * Section 9 – Caractéristiques physiques et propriétés chimiques * * *

Apparence : Bloc-pile de formes diverses

Odeur : Aucune

État physique : Solide

pH : S. O.

Tension de vapeur : S. O.

Densité de vapeur : S. O.

Point d'ébullition : S. O.

Point de fusion : S. O.

Solubilité (H₂O) : Insoluble

Densité : S. O.

Taux d'évaporation : S. O.

COV : S. O.

Coeff. octanol/H₂O : S. O.

Point d'éclair : S. O.

Méthode de détermination du point d'éclair : S. O.

Limite supérieure d'inflammabilité (LSI) : S. O.

Limite inférieure d'inflammabilité (LII) : S. O.

Vitesse de combustion : S. O.

Inflammation spontanée : S. O.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 10 – Stabilité et réactivité * * *

Stabilité chimique

Ce matériau est stable.

Stabilité chimique : conditions à éviter

Éviter l'exposition à des températures élevées et au feu.

Incompatibilité

S. O.

Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des vapeurs toxiques si brûlé ou exposé au feu.

Possibilité de réactions dangereuses

S. O.

* * * Section 11 – Données toxicologiques * * *

Effets d'une dose aiguë

A : Renseignements généraux sur le produit

Si le produit explose, le matériel peut irriter la peau, les yeux et les voies respiratoires.

B : Analyse des composants – DL50/CL50

La DL50/CL50 n'est connue pour aucun des composants de ce produit.

Cancérogénicité

A : Renseignements généraux sur le produit

Aucun renseignement sur le produit n'est disponible.

B : Cancérogénicité des composants

Aucun des composants de ce produit n'est listé par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA, le NIOSH ou le NTP.

* * * Section 12 – Données écologiques * * *

Écotoxicité

A : Renseignements généraux sur le produit

Aucun renseignement sur le produit n'est disponible.

B : Analyse des composants – écotoxicité – toxicité pour les organismes aquatiques

Aucune donnée sur l'écotoxicité n'est disponible pour les composants de ce produit.

* * * Section 13 – Considérations relatives à l'élimination * * *

Code de déchet et descriptions de l'EPA (États-Unis)

Codes de déchet des composants

Aucun code de déchet de l'EPA ne s'applique aux composants de ce produit.

Instructions d'élimination

Recycler le bloc-pile. Ne pas jeter dans un plan d'eau ou dans le réseau d'égouts. Tous les déchets

doivent être manipulés conformément aux règlements locaux, des États, provinciaux et nationaux.

Voir la section 7 pour connaître les procédures de manutention. Voir la section 8 pour connaître les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 14 – Information relative au transport * * *

Les blocs-piles aux ions de lithium sont conformes à tous les règlements en vigueur en matière de transport établis selon les exigences de l'industrie et de la loi, notamment les recommandations de l'ONU en matière de transport de marchandises dangereuses, la 60^e édition de la réglementation de l'IATA sur le transport des marchandises dangereuses et les exigences du DOT des États-Unis. Les éléments et les blocs-piles ont été testés conformément à la section 38.3 du Manuel d'épreuves et de critères des recommandations de l'ONU en matière de transport de marchandises dangereuses. Tous les blocs-piles listés dans cette fiche de données de sécurité ont un contenu énergétique supérieur à 100 Wh; par conséquent, la plupart des moyens de transport requièrent que les blocs-piles soient expédiés à titre de matière dangereuse de classe 9 entièrement réglementée. Aux États-Unis, la clause 49 CFR 173.185(c)(1)(iv) du Règlement sur les matières dangereuses mentionne une exception pour l'expédition de classe 9 entièrement réglementée lorsque les blocs-piles cotés jusqu'à 300 Wh sont expédiés par train ou par véhicule routier. Tous les blocs-piles aux ions de lithium expédiés sans équipement par transport aérien doivent être chargés à 30 % ou moins de leur capacité nominale et sont interdits dans un aéronef transportant des passagers (aéronef cargo seulement).

Blocs-piles seuls

ONU 3480, piles aux ions de lithium

Transport aérien (IATA) – Instruction d'emballage 965 (section IA),

Transport maritime (OMI-IMDG) – Instruction d'emballage P903

Transport routier en Europe (ADR) – Instruction d'emballage P903

Transport routier aux États-Unis (DOT) – 49 CFR 173.185(c)(1)(iv)

Blocs-piles expédiés avec ou dans un équipement

ONU 3481, blocs-piles aux ions de lithium emballés avec un équipement OU blocs-piles aux ions de lithium contenus dans un équipement.

Transport aérien (IATA) – Instruction d'emballage 966 ou 967 (section I),

Transport maritime (OMI-IMDG) – Instruction d'emballage P903

Transport routier en Europe (ADR) – Instruction d'emballage P903

Transport routier aux États-Unis (DOT) – 49 CFR 173.185(c)(1)(iv)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Amérique du Nord

Type de produit : Blocs-piles aux ions de lithium (supérieurs à 100 watts-heures)

* * * Section 15 – Information réglementaire * * *

Règlements fédéraux des É.-U.

A : Renseignements généraux sur le produit

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA (États-Unis).

B : Analyse des composants

Aucun composant de ce produit n'est répertorié dans l'article 302 de la SARA (document 40 CFR, partie 355, annexe A), l'article 313 de la SARA (document 40 CFR, partie 372.65) ou le CERCLA (document 40 CFR, partie 302.4).

Règlements des États

A : Renseignements généraux sur le produit

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible.

B : Analyse des composants – États

Aucun des composants de ce produit n'est listé par les États suivants : Californie, Massachusetts, Minnesota, New Jersey, Pennsylvanie et Rhode Island.

Renseignements émanant du SIMDUT canadien

A : Renseignements généraux sur le produit

Ce produit a été classé conformément aux exigences en matière de danger du Règlement sur les produits contrôlés.

B : Analyse des composants – Liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT

Aucun composant ne figure sur la Liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT.

Information réglementaire supplémentaire

Aucune

* * * Section 16 – Autre information * * *

Autres renseignements

Les renseignements que contient le présent document sont présentés de bonne foi et sont considérés comme exacts à la date d'entrée en vigueur donnée. Toutefois, aucune garantie, expresse ou tacite, n'est donnée. L'acheteur a la responsabilité de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, d'État ou provinciales et locales.

Légende

EPA = Environmental Protection Agency; TSCA = Toxic Substance Control Act; ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CIRC = Centre International de Recherche sur le cancer; NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health; NTP = National Toxicology Program; OSHA = Occupational Safety and Health Administration; NJTSR = New Jersey Trade Secret Registry; SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Canada)